# PROFIL DE L'INDUSTRIE

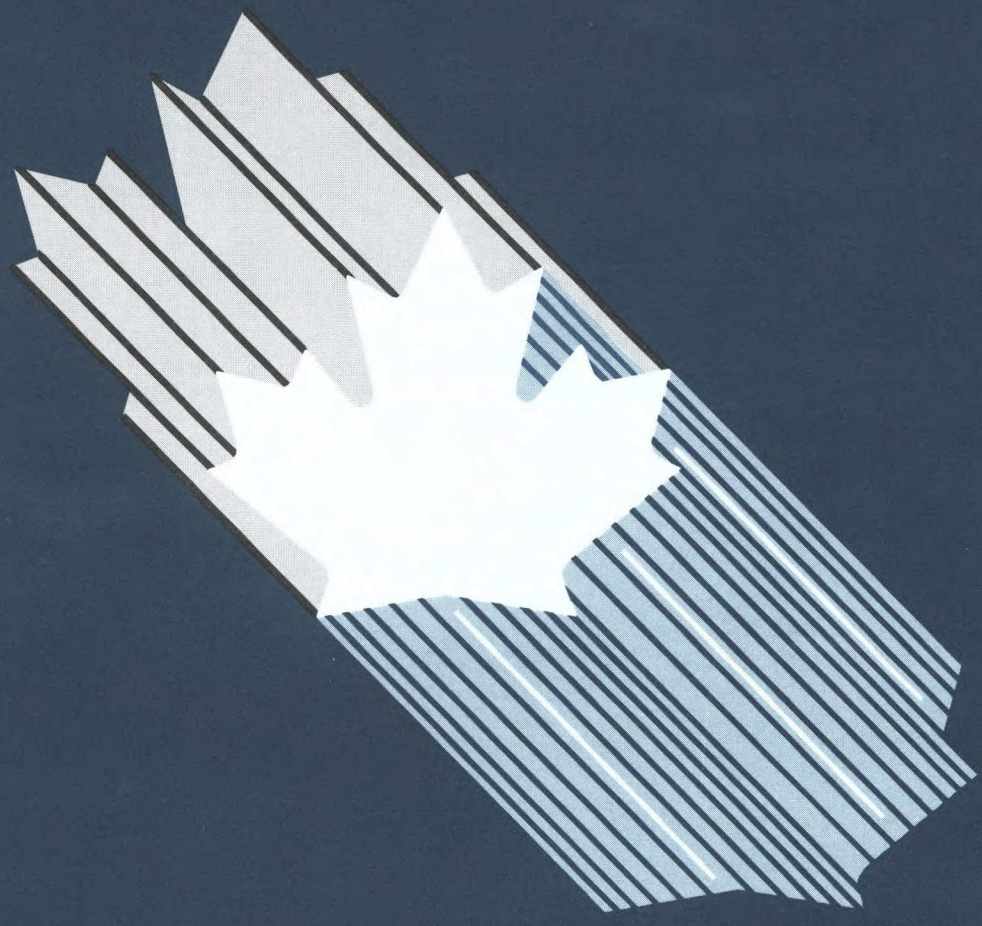

Industrie, Sciences et Technologie Canada
Industry, Science and Technology Canada

# Bois de sciage feuillu

Canada

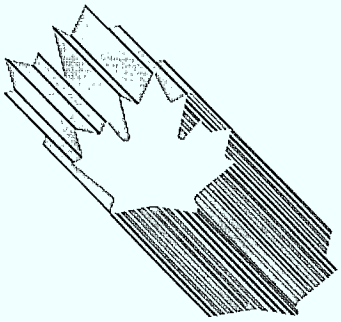

# PROFIL
# DE L'INDUSTRIE
# BOIS DE SCIAGE FEUILLU

1988

## AVANT-PROPOS

Étant donné l'évolution actuelle des échanges commerciaux et leur dynamique, l'industrie canadienne, pour survivre et prospérer, se doit de soutenir la concurrence internationale. Le profil présenté dans ces pages fait partie d'une série de documents qui sont des évaluations sommaires de la compétitivité de certains secteurs industriels. Ces évaluations tiennent compte de facteurs clés, dont l'application des techniques de pointe, et des changements qui surviendront dans le cadre de l'Accord de libre-échange. Ces profils ont été préparés en consultation avec les secteurs industriels visés.

Cette série est publiée au moment même où des dispositions sont prises pour créer le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, fusion du ministère de l'Expansion industrielle régionale et du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Ces documents seront mis à jour régulièrement et feront partie des publications du nouveau ministère. Je souhaite que ces profils soient utiles à tous ceux que l'expansion industrielle du Canada intéresse et qu'ils servent de base aux discussions sur l'évolution, les perspectives et l'orientation stratégique de l'industrie.

**Ministre**

Canada

## 1. Structure et rendement

**Structure**

L'industrie du bois de sciage feuillu regroupe les scieries qui transforment les billes de bois feuillu pour en faire du bois d'œuvre, du bois équarri, des traverses de chemin de fer et certains sous-produits dont les copeaux, le bran de scie, les planures, les dosses et les bûchettes. Pour augmenter la valeur du produit, les grossistes de cette industrie se livrent aussi au séchage et à la transformation. Au Canada, l'érable, le bouleau et le tremble sont les espèces de bois feuillu les plus répandues, mais on trouve également, dans les forêts mixtes de l'Est, des peuplements de pin blanc et autres résineux; aussi de nombreuses scieries du secteur des feuillus transforment-elles, à l'occasion, des billes de résineux, surtout pour les produits spécialisés. L'industrie du bois de sciage résineux fait l'objet d'un autre profil de l'industrie.

De chaque bille, l'on tire différentes qualités de bois d'œuvre. Le bois de qualité supérieure sert principalement à la fabrication de produits exigeant de grandes surfaces de bois clair de nœuds, notamment pour les meubles et la finition intérieure. Il se vend bien sur les marchés intérieur et extérieur, mais il faut noter que les goûts des consommateurs influent fortement sur le marché de ces produits. Quant au bois de qualité inférieure, il est utilisé pour la fabrication de traverses de chemin de fer, de palettes, de composantes de meubles en plus de servir à d'autres usages industriels dont la construction.

Les matières plastiques, les métaux, les placages, les panneaux d'aggloméré, les panneaux de fibres et autres peuvent remplacer le bois feuillu pour la fabrication de certaines composantes de meubles et pour d'autres usages particuliers. En outre, le bois résineux remplace souvent le bois feuillu de qualité inférieure.

Le bois feuillu compte pour environ 10 p. 100 de la production de bois d'œuvre dans l'est du Canada, pour moins de 1 p. 100 dans l'Ouest et pour quelque 3 p. 100 dans l'ensemble du pays. En 1986, la production canadienne totale était estimée à près de 1,4 million de mètres cubes ou 590 millions de pieds mesures de planches (pmp) et les expéditions se chiffraient à 278 millions de dollars*. (En comparaison, la valeur des expéditions canadiennes de bois de sciage résineux, en 1986, était d'environ 5,5 milliards de dollars.) Dans le secteur du bois de sciage feuillu, le nombre estimatif de personnes employées à plein temps est de 6 000.

La production de bois feuillu repose sur l'exploitation des forêts appartenant soit à l'État, soit au secteur privé et se fait surtout en Ontario et au Québec. Dans l'ensemble, la production des trois dernières années se répartit ainsi : Ontario, 45 p. 100; Québec, 40 p. 100; Nouveau-Brunswick, 5 p. 100; Alberta, 4 p. 100; Manitoba, 3 p. 100; Nouvelle-Écosse, 2 p. 100 et 1 p. 100 pour le reste des provinces.

---

** Les données sur l'industrie canadienne du bois de sciage feuillu sont partielles. Dans ce dossier, l'analyse est fondée sur les données statistiques disponibles et sur des renseignements obtenus de diverses sources, notamment des consultations avec des représentants de cette industrie.*

Industrie, Sciences et Technologie Canada
Industry, Science and Technology Canada

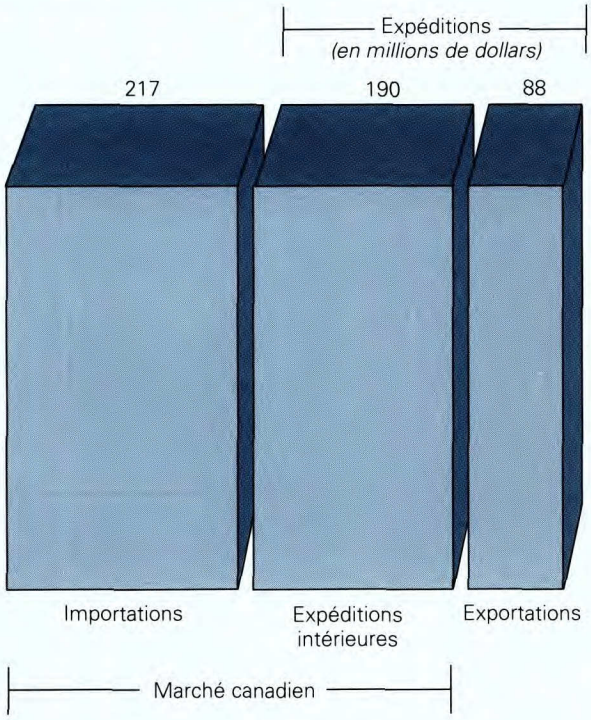


***1986 - Importations, exportations* et expéditions intérieures**.***

** Comprend certaines importations de bois après transformation au Canada.*
*** Estimations.*

Au Canada, selon les estimations, il y a de 600 à 700 scieries spécifiquement équipées pour transformer le bois feuillu dont un certain nombre de scieries mobiles. Les 20 ou 25 plus grandes scieries, dont certaines produisent annuellement plus de 24 000 mètres cubes de bois feuillu, comptent pour environ 35 p. 100 de la production totale de ce secteur. Une centaine de scieries intermédiaires (2 500 à 12 000 mètres cubes) comptent pour quelque 35 p. 100 de la production, le reste étant réparti entre de nombreuses scieries produisant habituellement moins de 2 000 mètres cubes et employant souvent moins de cinq personnes; ces exploitations achètent leurs billes à des boisés privés ou fonctionnent sur commande, fermant leurs portes lorsque les conditions du marché sont défavorables.

Les revenus tirés des sous-produits réduisent sensiblement le coût de production net du bois feuillu. Un grand nombre de petites scieries transforment les dosses en bois de chauffage, tandis que la plupart des grandes scieries produisent des copeaux pour les usines de pâtes et papiers de la région. Certaines de ces dernières transforment des arbres feuillus entiers et tirent plus de 30 p. 100 de leurs revenus de la vente des copeaux. Les scieries de bois feuillu ne tirent de leurs sous-produits que de 5 à 20 p. 100 de leurs revenus, en moyenne.

Presque toutes les scieries de bois feuillu appartiennent à des intérêts canadiens privés. La production est vendue le plus souvent à des grossistes qui se chargent des opérations de séchage, de triage, d'entreposage et d'expédition. Il existe en outre de nombreux établissements indépendants qui offrent, sur commande, des services de séchage ou de rabotage ou les deux.

La majeure partie du bois feuillu provenant d'essences poussant localement est vendue sur le marché canadien. Les principaux concurrents sont les producteurs américains de bois feuillu, mais aussi les producteurs canadiens de bois résineux lorsque ce produit peut remplacer le bois feuillu.

En 1986, les exportations canadiennes de bois feuillu s'élevaient à 88 millions de dollars, soit 39 millions vers les États-Unis, 33 millions vers la CEE, 6 millions vers le Japon et les 10 millions restants vers quelque 35 autres pays. Le chêne, l'essence la plus exportée, constituait en 1986, 27 p. 100 de la valeur totale de l'ensemble des exportations. Un important volume de bois de chêne provient des États-Unis, mais ce bois est transformé au Canada avant d'être vendu à d'autres pays. Les autres essences exportées sont l'érable, le bouleau, le tremble, le tilleul, le frêne et le hêtre, toutes d'origine canadienne. Les exportations outre-mer consistent principalement en bois de qualité supérieure sur les marchés où les États-Unis sont le principal concurrent. La production américaine est presque 12 fois supérieure à celle du Canada, tant en raison de l'ampleur des ressources que de l'envergure du marché américain.

Le Canada importe plus de bois feuillu qu'il n'en exporte. En 1986, la valeur des importations, qui se composent principalement de catégories et d'essences rares ou inexistantes au Canada, atteignait 217 millions de dollars. Environ 94 p. 100 de ces importations provenaient des États-Unis dont 65 p. 100 étaient du chêne. Les importations en provenance d'autres pays comprenaient surtout des espèces tropicales comme l'acajou du Brésil et des Philippines. En général, les importations de bois feuillu, exprimées en volume, alimentent environ le tiers du marché intérieur.

**Rendement**

Au cours des années 70, la production est demeurée assez stable, s'établissant en moyenne à 1,2 million de mètres cubes par an pour atteindre, en 1980, un sommet de 1,4 million. Après la récession de 1981-1982, la production, qui était de 1 million de mètres cubes en 1981, est passée à 1,4 million en 1986.

Depuis 1983, la production de bois feuillu a repris en raison surtout de l'augmentation du nombre de mises en chantier dans le secteur de l'habitation ainsi que de l'accroissement de la production dans les secteurs du meuble, de la finition intérieure, des parquets et bien d'autres. Le prix du bois feuillu, qui a connu une lente reprise, a finalement dépassé les bas niveaux enregistrés de 1980 à 1982.

La rentabilité de cette industrie dépend à la fois des bénéfices obtenus sur le bois de qualité supérieure, qui est le plus en demande sur les marchés intérieur et extérieur, et de la vente de bois de qualité inférieure à des prix abordables. Lorsque le marché est à la baisse et que les fluctuations des cours sont importantes, le bois résineux peut remplacer le bois feuillu de qualité inférieure pour la fabrication de palettes, de longrines et de matériel d'emballage. Selon la conjoncture, certaines scieries de bois feuillu sont obligées de fermer leurs portes ou de passer, lorsqu'elles le peuvent, à la production de bois résineux.

Certaines scieries, qui avaient renouvelé leur matériel durant les années d'abondance 1978 et 1979, ont éprouvé certaines difficultés à rembourser leurs dettes en raison des taux d'intérêt élevés exigés au début des années 80. Toutefois, depuis le milieu de 1984, les taux d'intérêt ont baissé, la demande est à la hausse et la plupart des entreprises jouissent d'une meilleure situation financière.

## 2. Forces et faiblesses

**Facteurs structurels**

La présence d'une richesse naturelle renouvelable et la proximité des marchés de l'est du Canada et du nord-est des États-Unis ont permis à l'industrie canadienne du bois feuillu de connaître une certaine expansion. En effet, l'abattage et la transformation de ressources disponibles à des prix compétitifs sont essentiels pour cette industrie. En raison du matériel utilisé pour obtenir les meilleures catégories de bois ainsi qu'un rendement optimal à partir de billes d'essences, de taille et de qualité différentes, les scieries canadiennes et américaines de bois feuillu sont généralement des entreprises à forte concentration de main-d'œuvre. De part et d'autre de la frontière, surtout au Canada, les entreprises doivent faire face au problème posé par la production de bois de qualité supérieure à partir de billes de qualité inférieure et ce, conformément à des normes acceptables.

Il faut se rappeler que les goûts des consommateurs sont un facteur de poids dans le choix des espèces et des catégories requises par certains secteurs du marché. Depuis quelques années, l'expansion de cette industrie se trouve limitée, car le bois à grain prononcé ainsi que certaines essences inexistantes au Canada sont préférés pour les meubles et la finition intérieure.

Dans l'ensemble, ce secteur est concurrentiel et rentable parce qu'il regroupe en grande partie des entreprises établies de longue date qui disposent de personnel compétent et de main-d'œuvre qualifiée, à même de maximiser le rendement des ressources disponibles. Ainsi, de nombreuses petites scieries peuvent diversifier leurs activités pour s'adapter à l'évolution du marché.

Comparé à l'industrie américaine, le secteur canadien du bois de sciage feuillu est désavantagé sur certains plans. Aux États-Unis, les ressources forestières sont plus abondantes, de meilleure qualité et plus variées qu'au Canada, et plusieurs régions disposent de réserves de billes suffisantes pour alimenter les grandes scieries, ce qui leur permet en retour de réaliser des économies d'échelle. En revanche, au Canada, bon nombre de ces installations sont de petites exploitations n'utilisant pas le matériel le plus moderne; la plupart manquent d'équipement à grande vitesse commandé électroniquement, aussi le choix des réglages à adopter pour obtenir les meilleures catégories de bois est-il encore fait manuellement. Bien souvent, les scieries canadiennes ne disposent pas de sources d'approvisionnement suffisantes pour les billes de bois feuillu transportables par camion sur des distances raisonnables; elles peuvent donc difficilement justifier l'achat de matériel moderne qui leur permettrait de maximiser leur production.

En général, le bois d'œuvre produit à partir des essences locales par une scierie canadienne moyenne n'est pas concurrentiel sur les marchés d'outre-mer. Les frais de transport restant un facteur important de la compétitivité du bois à bas prix, la plupart des coupes de bois feuillu de qualité inférieure ne peuvent être écoulées sur les marchés étrangers. La situation est toutefois différente pour le bois de qualité supérieure.

Les installations de séchage et de triage sont plus nombreuses au Canada que dans certaines régions du nord des États-Unis; aussi, en général, le bois de chêne est-il importé du nord-est des États-Unis par certains grossistes canadiens qui, après les opérations de séchage, d'éboutage et de triage, sélectionnent une importante quantité de bois de qualité supérieure pour l'exportation. Les frais de transport du bois du nord-est des États-Unis vers le Canada à des fins de transformation et d'exportation outre-mer ne diffèrent pas tellement des coûts du transport vers une autre région américaine pour être ensuite expédié outre-mer.

**Facteurs liés au commerce**

Ni le Canada ni les États-Unis n'imposent de tarif douanier sur le bois feuillu. Cependant, sur les marchés d'outre-mer, certains tarifs s'appliquent, mais ils n'ont pas d'incidence notable.

Habituellement, le bois feuillu canadien est exporté non raboté et, dans la plupart des pays, y compris le Japon et la CEE, il n'existe pas de tarifs douaniers pour cette catégorie, sauf à Taïwan (1,25 p. 100) et en Corée du Sud (15 p. 100). Le bois feuillu canadien raboté entre en franchise dans certains pays, au Japon notamment, mais un tarif de 4 p. 100 s'applique au bois feuillu raboté, importé par les pays de la CEE, et des droits plus élevés sont imposés par certains autres pays. Il n'y a pratiquement pas d'exportation de bois feuillu raboté vers les pays d'outre-mer.

En général, les barrières non douanières sont inexistantes dans ce secteur. Le Canada et les États-Unis appliquent les mêmes normes techniques. Parmi les facteurs liés au commerce qui préoccupent les exportateurs canadiens, notons les règlements phytosanitaires imposés par certains pays pour empêcher la propagation d'insectes et de maladies, comme la flétrissure du chêne.

Étant donné que le commerce du bois de sciage feuillu entre le Canada et les États-Unis se fait en franchise, l'élément le plus important de l'Accord de libre-échange est l'élimination des tarifs actuellement en vigueur pour les produits fabriqués à partir du bois feuillu, comme les palettes, les meubles et les parquets. La plupart de ces tarifs seront éliminés d'ici 5 ans. Le principe de l'arbitrage des différends prévu par l'Accord est aussi un élément capital. En outre, l'Accord permettra au Canada de maintenir un contrôle sur l'exportation des billes de bois.

**Facteurs technologiques**

Même s'il est possible d'acheter au Canada du matériel de fabrication étrangère ou canadienne pour améliorer le rendement des scieries, bien des entreprises estiment que l'important investissement requis pour moderniser leurs installations n'est pas rentable actuellement. Dans certains cas, cette situation est aggravée par l'absence d'une source d'approvisionnement en matières premières suffisamment proche des usines pour en justifier la modernisation.

Il est difficile pour les scieries de produire du bois à partir de matières premières de qualité inférieure. Certaines usines utilisent des machines permettant de réduire directement en copeaux des billes entières de bois de qualité inférieure, alors que quelques-unes possèdent le matériel nécessaire pour obtenir des produits de dimensions prédéterminées à partir de billes tordues et du bois de qualité inférieure.

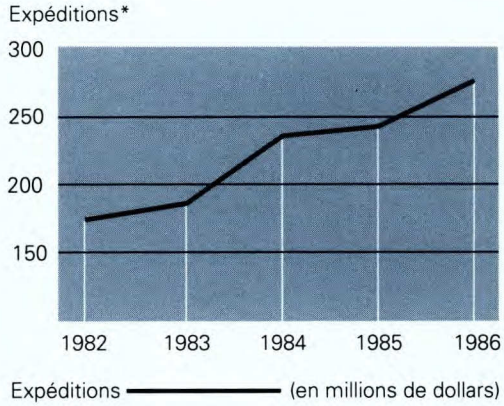


* *Estimations.*

**Autres facteurs**

Actuellement, la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, soit environ 80 ¢ US, est un facteur positif pour l'exportation vers les États-Unis des produits obtenus à partir d'essences locales. Depuis septembre 1985, sur les marchés d'outre-mer, la réévaluation des dollars canadien et américain face aux devises européennes et autres a été également avantageuse pour le Canada.

Une part importante des forêts de feuillus du Canada appartient aux provinces à titre de forêts domaniales. Afin d'assurer un approvisionnement constant à l'industrie du bois, les gouvernements provinciaux ont instauré une politique de gestion forestière visant à améliorer le rendement des forêts de feuillus.

## 3. Évolution de l'environnement

Au cours des 15 prochaines années, la production de bois de sciage feuillu aux États-Unis devrait connaître une croissance plutôt lente, soit en moyenne de 1 p. 100 par an. Les prévisions du secteur privé indiquent également que la demande américaine de bois feuillu devrait augmenter d'environ 1 p. 100 par an, au cours de la même période, la croissance portant sur les marchés des boisages de mines, des traverses de chemin de fer, du meuble et de l'exportation. Même s'il n'existe pas de données précises pour l'industrie canadienne, son rendement est habituellement le même que celui de l'industrie américaine. Toutefois, si la demande pour le tremble, espèce dont le Canada possède de vastes réserves, devait augmenter, la production et les exportations canadiennes de bois feuillu pourraient s'accroître à un rythme beaucoup plus rapide.

Au cours des 5 ou 10 prochaines années, la recherche de nouveaux débouchés pour le bois d'érable et de bouleau de qualité inférieure devrait être l'un des principaux facteurs de la compétitivité de ce secteur, compétitivité qui s'exercera fort probablement en Amérique du Nord, car les frais de transport par mer rendent peu rentable l'exportation outre-mer des produits de faible valeur. Certaines entreprises tentent d'améliorer leur matériel afin de pouvoir offrir des produits sur commande, notamment les composantes de palettes et de meubles.

Le tremble et le bouleau blanc sont encore une importante ressource sous-utilisée. La possibilité de produire d'importants volumes de bois de sciage à partir de ces essences laisse entrevoir de nouveaux débouchés à l'exportation. A l'heure actuelle, la demande pour le tremble et le bouleau porte surtout sur le bois de qualité supérieure, même si un nouveau marché s'ouvre au Canada et aux États-Unis pour le tremble de qualité inférieure sous forme de bois traité utilisé pour les travaux d'aménagement paysager. Parmi les éventuels marchés d'outre-mer pour certaines catégories particulières de bois de tremble, mentionnons la CEE, l'Arabie Saoudite, la République populaire chinoise, le Japon et la Corée du Sud.

L'aulne de l'Oregon, autre essence sous-utilisée, pousse en abondance sur la côte de la Colombie-Britannique. La transformation de l'aulne en bois de sciage devrait commencer d'ici quelques années, mais le volume de la production sera inférieur à celui du tremble et du bouleau blanc.

Certains autres marchés pourraient s'ouvrir si les préférences des consommateurs se portaient davantage sur l'érable et le bouleau canadiens de ton pâle et à grain fin, plutôt que sur le bois à grain prononcé tel le chêne, dont il n'existe que des quantités limitées au Canada, et l'acajou qui y est inexistant. Pour le marché canadien, l'importation de bois feuillu est un important facteur et, à moins que les goûts des consommateurs n'évoluent, les importations demeureront considérables.

L'Accord de libre-échange ne devrait pas avoir d'incidence notable sur l'industrie du bois de sciage feuillu. Même si l'élimination des droits de douane sur les produits fabriqués à partir de bois feuillu (palettes, meubles et parquets) risque d'exiger une certaine adaptation industrielle, il est peu probable que la demande globale de bois feuillu canadien change de façon marquée. L'instauration du principe de l'arbitrage des différends aux termes de l'Accord de libre-échange favorisera un climat commercial positif entre le Canada et les États-Unis.

## 4. Évaluation de la compétitivité

En général, l'industrie canadienne du bois feuillu est compétitive sur le marché intérieur et sur certains marchés régionaux des États-Unis, car les essences canadiennes, notamment l'érable, le bouleau et le tremble, sont très en demande.

L'industrie canadienne a réussi à établir un commerce d'exportation avec plusieurs pays d'outre-mer, notamment en Extrême-Orient. Toutefois, seul un secteur très restreint de l'industrie canadienne de la transformation du bois feuillu peut fournir le bois de qualité supérieure ou de dimensions prédéterminées, exigé sur les marchés d'outre-mer, où en général le bois feuillu canadien de qualité inférieure ne soutient pas la concurrence.

Aussi l'Accord de libre-échange ne devrait-il pas avoir d'effets directs sur cette industrie étant donné que le commerce du bois de sciage feuillu entre le Canada et les États-Unis se fait déjà librement.

Pour de plus amples renseignements sur ce dossier, s'adresser à :

Transformation des richesses naturelles
Industrie, Sciences et Technologie Canada
Objet : Bois de sciage feuillu
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Tél. : (613) 954-3033

## PRINCIPALES STATISTIQUES — CTI 2512

| | 1973 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Établissements[a] | 750 | 700 | 700 | 700 | 700 | 700 |
| Emplois[a] | 6 500 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| Expéditions***/[a] | 115 | 175 | 184 | 235 | 242 | 278 |
| (en milliers de mètres cubes) | 1 359 | 1 088 | 1 042 | 1 280 | 1 270 | 1 397 |
| Produit intérieur brut*/****/[a] | 58 | 67 | 88 | 103 | 111 | 102 |
| Investissements*/***/[a] | 11 | 19 | 20 | 25 | 27 | 30 |

## STATISTIQUES COMMERCIALES

| | 1973 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Exportations***/[b] | 40 | 65 | 69 | 75 | 72 | 88 |
| (en milliers de mètres cubes)[b] | 344 | 236 | 226 | 268 | 241 | 273 |
| Expéditions intérieures**/***/[a] | 75 | 110 | 115 | 160 | 170 | 190 |
| Importations***/[c] | 39 | 105 | 158 | 173 | 168 | 217 |
| Marché intérieur***/[a] | 114 | 215 | 273 | 333 | 338 | 407 |
| Exportations (en % du volume de la production) | 25 | 22 | 22 | 21 | 19 | 19 |
| Importations (en % du volume du marché intérieur) | 36 | 32 | 41 | 36 | 34 | 36 |
| Part canadienne du marché international (en %) | 0,4 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |

| Source des importations (en %) | | É.-U. | Amérique du Sud | Asie | Autres |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1982 | 94 | 3 | 3 | — |
| | 1983 | 93 | 4 | 3 | — |
| | 1984 | 94 | 2 | 3 | 1 |
| | 1985 | 95 | 3 | 2 | — |
| | 1986 | 94 | 3 | 2 | 1 |

| Destination des exportations (en %) | | É.-U. | CEE | Asie | Autres |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1982 | 35 | 47 | 9 | 9 |
| | 1983 | 38 | 45 | 10 | 7 |
| | 1984 | 44 | 34 | 14 | 8 |
| | 1985 | 47 | 36 | 9 | 8 |
| | 1986 | 44 | 38 | 11 | 7 |

## RÉPARTITION RÉGIONALE — Moyenne des 3 dernières années

| | Atlantique | Québec | Ontario | Prairies | C.-B. |
|---|---|---|---|---|---|
| Établissements[a] (en %) | 8 | 40 | 48 | 4 | ***** |
| Emplois[a] (en %) | 8 | 40 | 48 | 4 | ***** |
| Expéditions (en %) | 7 | 40 | 45 | 8 | ***** |

## PRINCIPALES SOCIÉTÉS

| Nom | Propriété | Emplacement |
|---|---|---|
| G.W. Martin Lumber Ltd. | privée, canadienne | Harcourt (Ontario) |
| Commonwealth Plywood Cie Ltée, Sainte-Thérèse (Québec) | privée, canadienne | Rapides-des-Joachims (Québec) |
| Murray Brothers Lumber Co. Ltd. | privée, canadienne | Madawaska (Ontario) |
| The James MacLaren Industries Inc. | publique, canadienne | Thurso (Québec) |
| McRae Lumber Co. Ltd. | privée, canadienne | Whitney (Ontario) |
| J.D. Irving Ltd., Saint John (N.-B.) | privée, canadienne | Veneer Siding (N.-B.) |
| Rexfor, Québec (Québec) | provinciale, canadienne | Mont-Laurier (Québec) |

* Les chiffres correspondent à 5 p. 100 des statistiques sur les scieries et les usines de rabotage.
** Les expéditions intérieures ont été estimées à l'aide d'un prix unitaire.
*** Les montants indiqués sont exprimés en millions de dollars.
**** Les montants indiqués sont exprimés en millions de dollars constants de 1981.
***** Moins de 0,5 p. 100.
a) Estimations.
b) Comprend les exportations après transformation de certains bois importés.
c) Comprend les importations de certains bois exportés après transformation.

Nota : Comme en général les données financières et les statistiques sur ce secteur sont rares, il a fallu avoir recours à de nombreuses estimations pour la rédaction de ce profil.

# Bureaux régionaux

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
108358

### Terre-Neuve

Parsons Building
90, avenue O'Leary
C.P. 8950
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4053

### Île-du-Prince-Édouard

Confederation Court Mall
134, rue Kent
bureau 400
C.P. 1115
CHARLOTTETOWN
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7400

### Nouvelle-Écosse

1496, rue Lower Water
C.P. 940, succ. M
HALIFAX
( Nouvelle- Écosse)
B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018

### Nouveau-Brunswick

770, rue Main
C.P. 1210
MONCTON
(Nouveau-Brunswick)
E1C 8P9
Tél. : (506) 857-6400

### Québec

Tour de la Bourse
800, place Victoria
bureau 3800
C.P. 247
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-8185

### Ontario

Dominion Public Building
1, rue Front ouest
4e étage
TORONTO (Ontario)
M5J 1A4
Tél. : (416) 973-5000

### Manitoba

330, avenue Portage
bureau 608
C.P. 981
WINNIPEG (Manitoba)
R3C 2V2
Tél. : (204) 983-4090

### Saskatchewan

105, 21e Rue est
6e étage
SASKATOON (Saskatchewan)
S7K 0B3
Tél. : (306) 975-4400

### Alberta

Cornerpoint Building
10179, 105e Rue
bureau 505
EDMONTON (Alberta)
T5J 3S3
Tél. : (403) 420-2944

### Colombie-Britannique

Scotia Tower
9e étage, bureau 900
C.P. 11610
650, rue Georgia ouest
VANCOUVER
(Colombie-Britannique)
V6B 5H8
Tél. : (604) 666-0434

### Yukon

108, rue Lambert
bureau 301
WHITEHORSE (Yukon)
Y1A 1Z2
Tél. : (403) 668-4655

### Territoires du Nord-Ouest

Precambrian Building
Sac postal 6100
YELLOWKNIFE
(Territoires du Nord-Ouest)
X1A 1C0
Tél. : (403) 920-8568

QUEEN HD 9505 .C3 I5 H1 1988
Canada. Industry, Science an
Hardwood lumber : industry p

*Pour obtenir des exemplaires de ce profil, s'adresser au :*

*Centre des entreprises*
*Direction générale des communications*
*Industrie, Sciences et Technologie Canada*
*235, rue Queen*
*OTTAWA (Ontario)*
*K1A 0H5*

*Tél. : (613) 995-5771*

**PU 3018**